

Bulletin apicole n°93



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

30/11/2022

Semaine 48

Dans ce bulletin, vous trouverez les résultats de l'enquête lancée dernièrement sur les pertes constatées lors de la mise en hivernage.

Le concours régional des miels 2022 a eu lieu lors du Régal'Expo à Dole. Bravo à tous les participants ! Vous trouverez le palmarès en page 4.

Ça bouge dans le réseau des ADAs et l'ITSAP :

- Un tout nouveau magazine pour les apiculteurs professionnels
- Un cahier de miellerie mis à jour pour tous

SOMMAIRE

- ❖ Mise en hivernage
- ❖ Résultats concours 2022
- ❖ Résultats enquête production 2022
- ❖ Du nouveau dans le réseau

Bonne lecture !





Mise en hivernage : résultats d'enquête

L'ADA BFC avait lancé un questionnaire afin d'essayer d'identifier les pertes constatées à présents depuis le traitement des colonies. Deux critères de pertes avaient été retenus : **les pertes estimées liées au traitement et les pertes liées à varroas.**

Du fait de retours sur l'effondrement des colonies, il avait été également demandé **d'estimer les pertes à venir d'ici le printemps.**

19 apiculteurs ont répondu pour un total de 7247 colonies.

<i>Traitement</i>	Nb d'apiculteurs	Nb de colonies traitées	% par typologie de traitement
AO AMM	4	410	5,7
APISTAN	2	1075	14,8
APITRAZ	2	680	9,4
APIVAR	11	5082	70,1
TOTAL	19	7247	100

La modalité Apivar représente 70,1% des effectifs, suivi de 14,8% pour Apistan, suivi d'Apitraz et des traitements à base d'acide oxalique.

Pertes globales mises en hivernage

Depuis la mise en hivernage, elles sont estimées à 619 colonies, soit **8,54% % du cheptel mis en hivernage. 90% de ces pertes sont imputées au traitement et 10 % à Vespa velutina.**

Pertes globales à venir

Elles sont estimées à 794 colonies, soit **28% de plus qu'à la mise en hivernage. 92% sont attribuées au médicament et 8 % à Vespa velutina.**

Pertes globales totales

Elles s'élèvent à 1413 colonies soit **19,5% du cheptel mis en hivernage.** Des répondant font remarquer que cela ne prend pas en compte les non valeurs ou toutes petites colonies qui sortiront de l'hiver.

Pertes par typologie de traitement

- **Apivar**

Les pertes constatées et envisagées sont de 1199 colonies, soit 23,6% de pertes, dont 22% liées au traitement soit 93 % du total des pertes. Celles constatées à ce jour représentent 8,5% de l'effectif contre 13,4% au cours de l'hiver.

- **Apitraz**

La perte globale est estimée à 11,5%, dont 2,6% liée à Vespa velutina. La majorité des pertes 7,1% est constaté lors de la mise en hivernage.

- **Apistan**

Si le taux de pertes est estimé à 7% à la mise en hivernage, dû à de fortes charges en varroas, il est considéré que les colonies restantes sont belles et ne devrait pas souffrir de l'hiver. Par ailleurs, aucune perte liée à Vespa velutina n'a été constaté.



Formulation à base d'acide oxalique

Avec 410 colonies, cette modalité prévoit une perte de **14,9% au total, dont 8,1% à cause de Vespa Velutina**. Les pertes à venir durant l'hiver sont estimées à 5.1% contre 1,7% à la mise en hivernage du fait de la modalité de traitement.

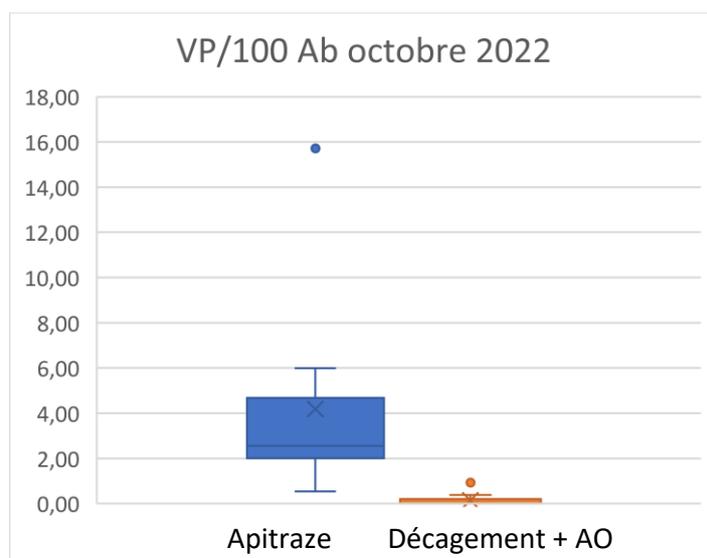
Vespa velutina, un accentueur de pertes

Si Vespa velutina n'est pas considéré comme la cause principale des pertes constatées et à venir, il est perçu comme un **élément aggravant, qui frappe une fois que les colonies ont connues de fortes dépopulations. Il s'attaque aux faibles, achevant le travail de varroa.**

Ainsi, s'il ne figure pas en tête de l'origine des pertes, il génère beaucoup de préoccupation. Celles-ci varient selon les secteurs, en fonction de la prédation. Malheureusement, l'aire d'implantation s'agrandi de même que la prédation sur les abeilles.

Ces données ont été partagées lors de la réunion du 24 novembre derniers avec les structures sanitaires apicoles de la région, pour qui, Varroas et Vespa Velutina constituent les deux problématiques centrales.

VP/100 abeilles fin de saison 2022 – Comparaison APTIRAZ versus Acide oxalique décaement



Deux ruchers, l'un traité Apitraz et l'autre traité apibioxal ont fait l'objet d'un prélèvement en octobre afin de mesurer la pression varroas. Le lot traité apibioxal avait fait l'objet d'un encagement et de deux applications d'Apibioxal à 4 jours d'intervalle suite au décaement de la reine.

Le lot acide oxalique présente une moyenne d'infestation de 0,15 VP/100Ab avec un maximum de 0,93VP/100Ab et une médiane de 0 VP/100Ab.

Le lot Apitraz présente une moyenne d'infestation de 4,18VP/100 Ab, avec un maximum de 15,72 VP/100 Ab et une médiane de 2,56 VP/100Ab.

La stratégie de l'encagement avec traitement début août présente des résultats très intéressants et en concordance avec ceux de 2021 à la même période avec une moyenne de 0,16 Vp/100 Ab.

Pour ces deux méthodes de luttés, un traitement hors couvain en décembre est prévu avec un médicament à base d'acide oxalique.



Résultats du Concours Régional des miels et des pains d'épices 2022

Le **samedi 19 novembre 2022** a eu lieu le concours des miels et des pains d'épices 2022 organisé par l'ADA BFC et le GPPR (Comité Gastronomie et Promotion des Produits Régionaux Bourgogne-Franche-Comté) et présidé par Christophe Vuillemin lors du salon Régal'Expo à Dole.

Cette année, le concours était **haut de gamme**, avec de **très beaux miels**, autant visuellement que gustativement. Bravo aux producteurs ! **21 apiculteurs amateurs et professionnels se sont inscrits au concours proposant, au total, 61 échantillons de miels pour 11 catégories et 10 pains d'épices. Un jury de 32 personnes**, composé de professionnels de l'apiculture, de l'agroalimentaire et de la restauration, ou encore de consommateurs, s'est réuni pour goûter et juger les différents échantillons présentés.

Palmarès de miels

Miel d'acacia

Médaille d'or : Julien Tassignon (89) et David Dordor (39)

Médaille d'argent : Jacques Tonnot (70)

Médaille de bronze : Charlotte et David Mathiron (71) et Cédric Druet (25)

Miel crémeux

Médaille d'or : Patrice Cahé (39)

Médaille d'argent : François Verchère (90)

Médaille de bronze : Cédric Druet (25)

Miel de forêt

Médaille d'or : Christophe Vuillemin (25)

Médaille d'argent : Xavier Cloiseau et Charlotte et David Mathiron (71)

Médaille de bronze : David Dordor (39)

Miel de montagne foncé

Médaille d'or : Emilie Nardin (70)

Médaille d'argent : David Dordor (39)

Médaille de bronze : Christophe Vuillemin (25)

Miel de Montagne clair

Médaille d'or : Patrice Cahé (39)

Médaille d'argent : Jérémie Lafont (39)

Médaille de bronze : André Mougeot (39)

Miel de pissenlit

Médaille d'or : Frédéric Berry (25)

Médaille d'argent : Cédric Druet (25)

Miel de sapin

Médaille d'or : Baptiste Sabot (70), Charlotte et David Mathiron (71) et Cédric Druet (25)

Médaille d'argent : Rémi Briot (25)

Médaille de bronze : Guy Viprey (25)

Miel de tilleul

Médaille d'or : Emilie Nardin (70) et Cédric Druet (25)

Médaille d'argent : Rémi Briot (25)

Médaille de bronze : David Dordor (39)

Miel toutes fleurs clair

Médaille d'or : Christophe Vuillemin (25)

Médaille d'argent : Charlotte et David Mathiron (71)

Médaille de bronze : Patrice Cahé (39)

Miel toutes fleurs foncé

Médaille d'or : Patrice Cahé (39)

Médaille d'argent : Matthieu Millet (39)

Médaille de bronze : Honorine Meyer (70)

Palmarès des pains d'épices

Pain d'épices nature

Médaille d'or : Frédéric Perchat (39)

Médaille d'argent : Anastasia Fournelle (39)

Médaille de bronze : Cédric Druet (25)

Pain d'épices fantaisie

Médaille d'or : David Dordor (39)

Médaille d'argent : Frédéric Perchat (39)

Médaille de bronze : Anastasia Fournelle (39)



Comme l'an dernier, l'ADA BFC a été sollicitée par le GPPR pour animer un stand de la promotion des produits issus l'apiculture le dimanche 20 novembre lors du Régál'Expo à Dole. Une fois encore petits et grands étaient ravis de découvrir l'apiculture et surtout de déguster tous ses produits.

Remerciements :

Un grand merci au GPPR de nous avoir aidé à l'organisation en amont et à la préparation le jour J du concours. Merci aussi aux personnes venues aider à la préparation du concours sans qui rien n'aurait été possible : Baptiste et Anaïs Sabot, David Dordor, Paul Lebreton, Clément Huebra, Christophe Vuillemin. Merci à toutes les personnes ayant participées au jury notamment à Olivier Verjus qui s'est déplacé pour l'occasion et à ceux nous ayant aidés à ranger.

Enfin, merci à Honorine Meyer, Baptiste Sabot et David Dordor d'avoir participé à la journée animation du stand de promotion des produits apicoles.





Résultats enquête production 2022

La production de miel en 2022 est estimée à 30 572 tonnes. La production de miel en 2021 était estimée à 19 802 tonnes, on observe donc **une hausse de 54,4 %** de la production de miel en 2022 par rapport à 2021. **Le début de saison a été bon : les miellées de printemps ont été globalement bonnes à très bonnes. Les miellées d'été ont été moyennes, du fait de la sécheresse et des chaleurs, la saison s'est d'ailleurs terminée tôt.**

Production annuelle de miel entre 2015 et 2022 (tonnes)

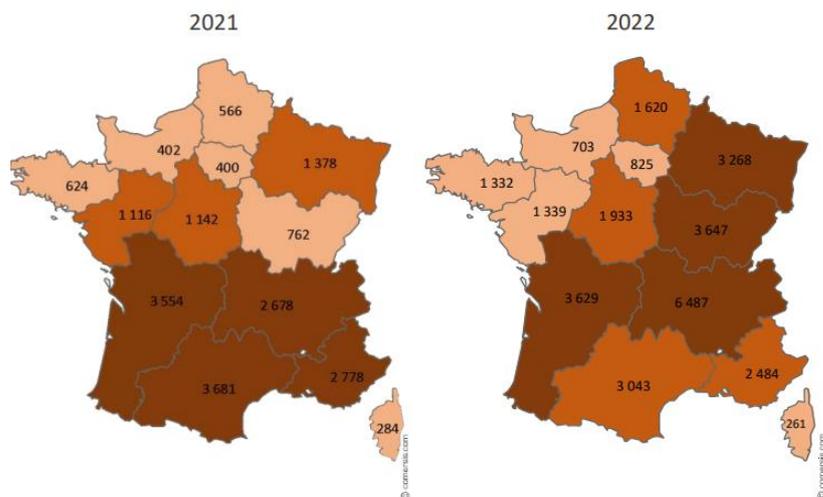


La région AURA est la 1ère région productrice de miel, suivie des régions Bourgogne-Franche Comté, Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est. Si on compare l'estimation de la production de miel 2022 avec la production de 2021, les régions Bourgogne-Franche Comté, Hauts-de-France et AURA sont celles dont la production a le plus augmenté.

La région Bourgogne-Franche-Comté est la région qui enregistre le plus de variation de production d'une année à l'autre. 2022 a été une très bonne année pour cette dernière alors que 2021 avait été une année catastrophique. Les grandes cultures ont été une source importante de production. En outre, le printemps a été excellent, ce qui fait de cette période de l'année la plus productrice.

Selon l'estimation d'ADA France, **les miellées qui ont été le plus produites en 2022 sont celles d'Acacia (estimée à 4 931 tonnes), de Colza (estimée à 3 786 tonnes) et de fleurs de printemps (estimée à 3 783 tonnes)**. En revanche les miellées de sapin (estimée à 485 tonnes) et de tilleul (estimée à 660 tonnes) sont celles qui ont été le moins produites.

Pour l'enquête réalisée en BFC, il y a eu 44 répondants dont 22 professionnels et 7 apiculteurs bio.

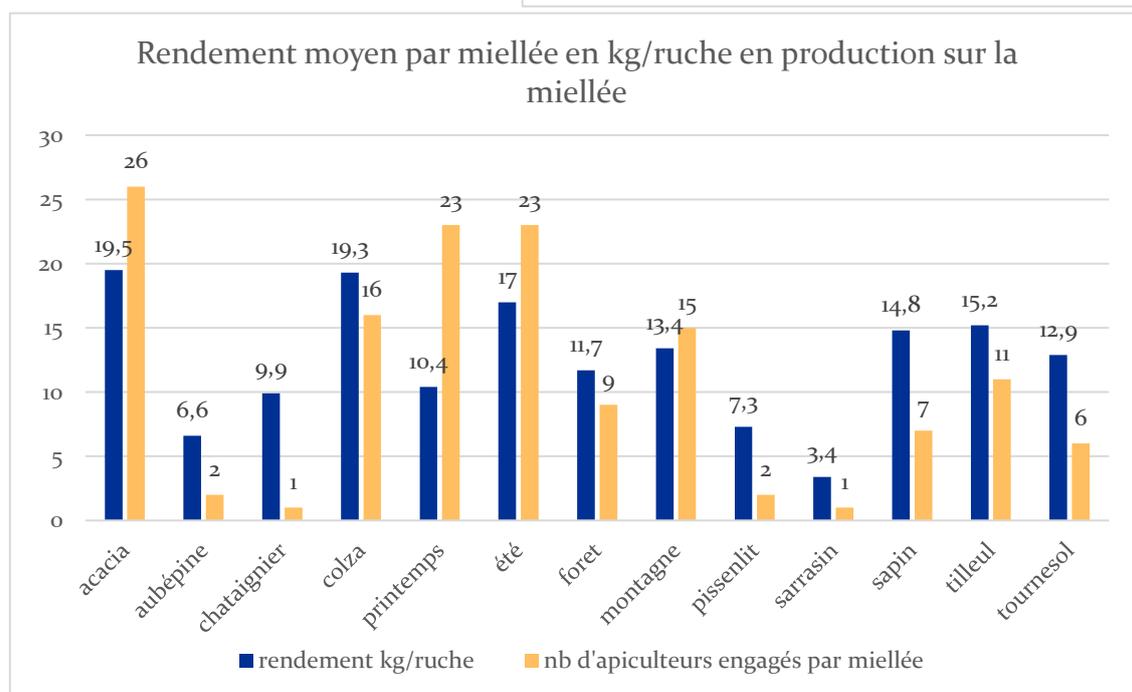
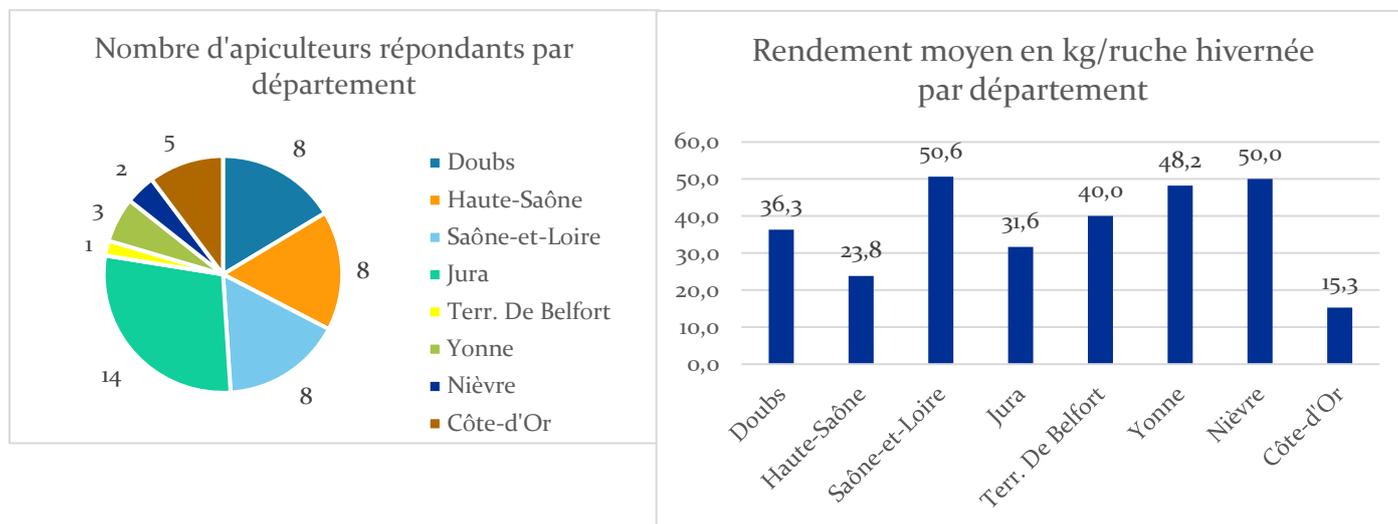


Légende des couleurs :

- Moins de 5% de la production nationale
- 5% à 10% de la production nationale
- Plus de 10% de la production nationale



Focus sur la Bourgogne-Franche-Comté



Globalement, les apiculteurs de BFC considèrent les miels produits comme conformes à leurs attentes en termes de qualité. Ils sont majoritairement satisfaits de la saison réalisée : le printemps a été très beau mais la sécheresse est arrivée trop vite et n'a pas permis de réaliser de belles miellées estivales. Cette saison fût courte et intense, ce qui a mis le moral et le physique des apiculteurs à rude épreuve. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, conséquence du changement climatique, ce qui rend l'apiculture incertaine. Les apiculteurs doivent alors redoubler d'effort pour s'adapter à tous ces changements. Cette année encore les apiculteurs subissent déjà d'importantes pertes avant l'hivernage liées au varroa et au frelon asiatique qui s'est intensément développé.

Pour consulter la synthèse originale des résultats :

https://adafrance.org/downloads/vf_synthese_production_miel_2022_ada_france_21-10-22_2.pdf



Du nouveau dans le réseau

ADA France et Réussir lancent une nouvelle revue technique apicole

Après plus d'une année de gestation, ADA France et Réussir lancent la **première revue technique apicole nationale dédiée aux apicultrices et apiculteurs professionnels.**

Cette nouvelle revue, dont le premier numéro sortira le 2 novembre 2022, est **rédigée par des experts en apiculture, des ingénieurs apicoles et des apiculteurs professionnels, tous œuvrant au sein du grand réseau des ADA, d'ADA France et de l'ITSAP – Institut de l'abeille.**



Développée et produite en partenariat avec le groupe d'information agricole Réussir, Réussir Apiculture est née d'une mission commune à tous les acteurs du réseau ADA-ITSAP : **accompagner les apiculteurs dans leur quotidien, en travaillant ensemble à leur offrir un contenu de qualité et des informations techniques fiables intégrant les derniers travaux de recherche.** Une mission qui fait écho à celle du groupe Réussir qui ambitionne de nourrir la performance de tous les professionnels de l'Agriculture en leur apportant des informations à haute valeur ajoutée.

Au-delà de la technique, Réussir Apiculture proposera aussi des informations sur la réglementation, la qualité des produits de la ruche ou encore l'économie de la filière, et à chaque numéro, un éclairage sur les plantes mellifères.

Un cahier de miellerie tout neuf !

L'ITSAP a mis à jour son cahier de miellerie. **Cette nouvelle édition 2022 modernisée, dont le contenu demeure inchangé pour continuer de permettre aux apiculteurs d'assurer la traçabilité de leur miel, conformément à la réglementation en vigueur.**

Un cahier de miellerie pour quoi faire ? Tenir un registre de traçabilité permet à l'apiculteur de répondre aux exigences réglementaires concernant la traçabilité de sa production. En effet, la loi lui impose de pouvoir identifier et suivre les produits qui entrent et sortent de son exploitation, dès lors que ceux-ci sont vendus ou cédés hors du cadre familial. Cela permet, entre autres, de pouvoir informer les différents maillons de la filière en cas d'alerte sanitaire.

Ouvrage : Édition l'ITSAP-Institut de l'abeille, 3^{ème} édition, juin 2022, 40 pages.

Prix de vente public : 7 euros TTC + participation aux frais d'envoi

Commander en ligne : <https://acta-editions.com/shop/b996-cahier-de-miellerie-1442#attr=commandes@acta.asso.fr> / Tél : 02.61.52.01.85. ou